

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

**CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Commission Permanente du mardi 29 avril 2025

Membres en exercice : 26

Présents : 15

Procuration(s) : 7

Absent(s) : 4

Nombres de votants : 22

Votes pour : 22

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

Date de la convocation : vendredi 18 avril 2025

**DELIBERATION N°DL\_CP2025\_0078**

**Relative à la mise en œuvre des actions de la Délégation de Mayotte à Paris**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf avril, à 09h00, le Conseil Départemental de Mayotte s'est réuni en Commission Permanente, en application de l'article L. 3121-19 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Ben Issa OUSSENI, Président du Conseil départemental de Mayotte.

Cette séance s'est tenue à l'hémicycle Younoussa BAMANA.

**Conseillers départementaux présents :**

Monsieur Ben Issa OUSSENI, Monsieur Soibahadine NDAKA, Madame Mariam SAID KALAME, Monsieur Ali OMAR, Madame Bibi CHANFI, Monsieur Soula SAID SOUFFOU, Madame Rosette VITTA, Monsieur Alain SARMENT, Madame Maymounati MOUSSA AHAMADI, Madame Echati ISSA, Monsieur Elyassir MANROUFOU, Monsieur Nadjayedine SIDI, Monsieur Saindou ATTOUMANI, Madame Soihirat EL HADAD, Madame Hélène POLLOZEC

**Conseillers départementaux représentés :**

Madame Zouhourya MOUAYAD BEN donne pouvoir à Monsieur Ben Issa OUSSENI, Monsieur Daoud SAINDOU MALIDE donne pouvoir à Madame Echati ISSA, Madame Nadjima SAID donne pouvoir à Madame Soihirat EL HADAD, Monsieur El Anrif HASSANI donne pouvoir à Monsieur Nadjayedine SIDI, Madame Farianti MDALLAH donne pouvoir à Monsieur Ali OMAR, Madame Laini ABDALLAH BOINA donne pouvoir à Monsieur Elyassir MANROUFOU, Monsieur Abdoul KAMARDINE donne pouvoir à Madame Bibi CHANFI

**Conseillers départementaux absents :**

Monsieur Madi Moussa VELOU, Madame Zamimou AHAMADI, Monsieur Daniel ZAIDANI, Madame Zaounaki SAINDOU

**Secrétaire de séance désignée :**

Madame Hélène POLLOZEC

**Le Président constate que le quorum est atteint,**

- Vu** le code général des collectivités territoriales ;
- Vu** le code de l'action sociale et des familles
- Vu** la délibération n°DL\_AP2021\_0197 du 1er juillet 2021 relative à l'élection de monsieur Ben Issa OUSSENI en qualité de Président du Conseil Départemental de Mayotte ;
- Vu** la délibération n° DL\_AP2022\_0203 relative aux délégations d'attributions du Conseil Départemental données à sa Commission Permanente ;
- Vu** la délibération n°DL\_AP2025\_0024 du 25 mars 2025 relative au budget primitif 2025 ;

**Considérant** que le projet présenté répond aux besoins du territoire et aux orientations politiques définies par l'exécutif ;

- Considérant** que les objectifs du projet sont en cohérence avec les orientations politiques en matière de solidarité et de la cohésion sociale ; et répondent aux attentes de la communauté mahoraise installée en Hexagone ;
- Considérant** le rapport n°2025-002390 de Monsieur le Président du Conseil départemental de Mayotte ;
- Considérant** l'avis de la Commission Administration générale, transports et transition écologique du 25 avril 2025.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés,**

**Le Conseil Départemental,**

**DECIDE**

**Article 1 :** de valider les projets de la Délégation de Mayotte à Paris composés comme suit :

Projet	Description Interventions 2025	Actions
1	PARTICIPATION À LA DOM TOM CUP - 2ème trimestre 2025 - Sport	15 000,00 €
2	JOURNEE DE L'ENTREPREUNARIAT - 01/04/2025 - co -financé CCI, France Travail, ADIM	12 000,00 €
3	Journée du Sport Mahorais - 01/06/2025 - Sport - Co financé	25 000,00 €
4	Paris pour l'Emploi - 01/11/2025 - prestation 2024 à payer + 2025 à réaliser	50 000,00 €
5	Innovation Outre-Mer (IOM) prestation 2024 à payer + 2025 à réaliser	3 000,00 €
6	Vendée Va' 2025 - 01/05/2025 - Promotion/ Eco - Co financé	2 000,00 €
7	Accueil des Etudiants primo-Arrivants - 01/09/2025 - Insertion/Etudiants	- €
8	Initiation Premiers secours - 01/03/2025 - Santé/Etudiants -	2 000,00 €
9	Célébration remise de Diplômes - 01/10/2025 - Etudiants	15 000,00 €
10	Rencontre avec les étudiants de la filière sociale - 01/09/2025 - Social	5 000,00 €
11	Développement personnel et estime de soi - 01/06/2025 - Social/Etudiants - CIDJ, Associations	5 000,00 €
12	Création du site internet de la DMP - Année 2025/2026 - Achat prestation	30 000,00 €
13	« Parrainer c'est gagner » - Année 2025 - Insertion/Etudiants	3 000,00 €
14	Ambassadeurs pour Mayotte (subv) - Année 2025 - Mobilisation associative - Co financé	80 000,00 €
15	Fonds d'Urgence - année 2025	15 000,00 €
16	Atelier « Gestion du budget » - 01/08/2025 - Insertion/Etudiants - CIDJ, Associations	1 000,00 €
17	5 ateliers CV, lettres de motivation et entretiens d'embauche - Année 2025 - Insertion/Etudiants	5 000,00 €
18	Journée Economie Sociale et Solidaire - 01/11/2025	1 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>269 000,00 €</b>

Les dépenses correspondantes à ces actions au titre de l'année 2025 s'élèvent à **269 000 €** (Deux cent soixante-neuf mille euros) ;

**Article 2 :** d'imputer ces dépenses sur le chapitre 6574 du budget 2025 du Département de Mayotte ;

**Article 3 :** d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de ces actions ;

**Article 4 :** en application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Mamoudzou dans les deux mois qui suivent sa publication « et affichage » et sa transmission au représentant de l'État dans le Département.

**Pour extrait certifié conforme  
Le Président du Conseil départemental**

**Ben Issa OUSSENI**

